



Le Landeron, le 31.12.2021

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020 DU VENDREDI 20.08.2021

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée –Appel.
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 06 mars 2020.
3. Rapport du président.
4. Rapport de la caissière.
 - A) Rapport des vérificateurs des comptes.
 - B) Nomination des prochains vérificateurs des comptes et suppléant.
 - C) Adoption des comptes
5. Site du CNL
6. Démissions et admissions.
7. Election du comité
8. Local du CNL
9. Divers

1. Ouverture de l'assemblée - Appel

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents.

15 membres présents + comité
8 membres se sont excusés.

L'ordre du jour est accepté.

Une minute de silence est observée en hommage à M. Andreas Würigler.

2. Procès-verbal de l'AG du 06 mars 2020.

Accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

Le président est satisfait de la vie du club en général.

Le CNL a été contraint d'adapter son fonctionnement en raison des règles sanitaires imposées par le Covid-19, notamment en limitant, en nombre, l'accès au Clubhouse.

L'AG initialement prévue le 12.03.2021 a dû être reportée pour les mêmes raisons.

La vie du club en a donc été affectée ainsi que les recettes liées, notamment, aux réservations.
Par chance une partie des membres ont participé à contrebalancer les pertes par leur présence régulière aux apéros.

Le comité s'est retrouvé à 7 reprises pour régler les affaires courantes.
A relever le départ du comité de Heinz Kohler, remplacé par Yves Jakob pour la gestion des locaux.

Une négociation a été menée avec la commune dans le but de rendre équitable la facturation d'eau et d'électricité du CNL, ce qui se traduira par une économie substantielle de plusieurs centaines de francs par an.

En raison du confinement, une entreprise a été mandatée pour les nettoyages de Printemps et 2-3 personnes du comité se sont retrouvés, en complément, pour certains rangements.

L'utilisation du Clubhouse a ensuite pu reprendre vie et le président rappelle qu'il est de la responsabilité de chacun d'effectuer la vaisselle avant de quitter les locaux.

L'insécurité organisationnelle liée à la situation sanitaire n'a pas permis de donner vie à la fête du port, initialement prévue le week-end du 28 Août 2021. L'idée est renvoyée à 2022.

L'idée de cette fête, outre de passer un bon moment ensemble, était également d'offrir l'opportunité pour de nouveaux membres de rejoindre nos rangs afin de stabiliser notre contingent d'actifs du CNL.

Globalement, le président est satisfait de ce qui a été réalisé sur l'année et remercie le comité pour le travail accompli dans la bonne humeur.

4. Rapport de la caissière

La caissière présente des comptes équilibrés et sains et en explique le contenu.

Les mauvais payeurs sont peu nombreux, ce qui est un bon signe, et des actions sont en cours de sorte à s'assurer des rentrées de cotisations et de consommations.

Les rentrées liées aux locations ont baissé, en revanche, les consommations ont augmenté. Il en résulte donc un résultat positif.

Pas de remarque particulière de la part des participants.

4. A) Rapport des Vérificateurs de comptes

Sven Lack et Burhan Pamuksac se sont rencontrés pour vérifier les comptes par sondage et les certifient exacts.

Une approbation est demandée.

4. B) Nomination des nouveaux vérificateurs

Buran Pamuksac 1^{er} vérificateur, Jean-Pierre Ziegler est nommé nouveau vérificateur des comptes et M. André Villat est nommé vérificateur suppléant.

4. C) Adoption des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. La caissière et le comité sont déchargés des comptes 2020.

5. Site du CNL

Un grand travail a été réalisé par Jean-Pierre et Sylvie pour faire évoluer le site.

L'agenda des réservations est maintenant disponible et mis à jour sur le site, les inscriptions en ligne ainsi que les prises de contact peuvent se faire en ligne.

Michèle Frei mentionne l'apparition puis la disparition de pub pour une maison de vin. Jean-Pierre pense que ça n'est pas directement lié au site mais va contrôler.

6. Admissions, démissions

Le président signale le décès de 2 de nos membres : Rudolf Muhry et Heri Werner. Il est demandé quelques instants de silence en leurs mémoires.

Admissions : 5

Cédric	Bertholet
Jean-François	Bille
Daniel	Spicher
Angelo	Venturella
Loïc	Chetelat

Démissions : 9

Heinz	Kohler
Werner	Voegeli
Jérôme	Renevey
Marcel	Sutter
Jürg	Buff
Rico	Jaquillard
Raymond	Bracelli
Maja	Thommen
Christian	Godet

7. Election du comité

Le comité actuel est maintenu. Comme convenu, Yves Frochoux va remettre sa démission en Mars 2022.

8. Local du CNL

De manière générale, le local est utilisé correctement.

Un rappel est fait sur le principe de réservation ainsi que sur la remise des locaux en bon état après utilisation.

9. Divers

La prochaine AG est agendée au vendredi 11.03.2022 à 18h30 au CNL.

La raclette est agendée au 05.11.2021.

Le comité remercie Sylvie Pachoud et Michèle Frein pour la confection des appétitifs.

Sylvie Frochoux mentionne que l'on peut effectuer des paiement via Twint.

Dominique Brochoud propose d'amener du fromage valaisan lors d'une prochaine raclette.

La séance est levée à 19.05 et agréablement terminée autour d'un verre et d'une fondue.

Florian Schneider